

Le Conseil d'Administration de l'Université réuni en formation plénière le 16 septembre 2022

DÉLIBÉRATION – CA-2022-ELE-UPEC-04.3

RENDUE EXÉCUTOIRE LE **20 SEP. 2022**

Date de transmission : **20 SEP. 2022**

Date de réception rectorat : **20 SEP. 2022**

UNIVERSITÉ PARIS-EST CRÉTEIL VAL DE MARNE - UPEC
Direction des Affaires Juridiques et Générales
Conseil et Commissions
61, Avenue du Général de Gaulle
94010 CRÉTEIL Cedex
Tél. : 01.45.17.10.31

PORTANT ÉLECTIONS AUX VICE-PRÉSIDENCES DOMAINE PARTICULIER DIT DE LA RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE DE L'UNIVERSITÉ, DE L'ORGANISATION DES CAMPUS ET POLITIQUE NUMÉRIQUE

- VU** le Code de l'éducation, notamment son article L.712-2 ;
- VU** les statuts de l'Université Paris-Est Créteil Val de Marne (UPEC) approuvés par arrêté du ministre de l'éducation nationale en date du 14 novembre 1985, dans leur version issue des modifications approuvées en Conseil d'administration du 5 juillet 2022, et notamment son article 17 ;
- VU** le règlement intérieur de l'Université Paris-Est Créteil Val de Marne (UPEC) du 5 juillet 2019 ;
- VU** l'arrêté 2022-ELE-UPEC-11 portant organisation de l'élection à la présidence de l'Université Paris-Est Créteil Val de Marne (UPEC) ;
- VU** la lettre de mission intitulée, « vice-présidence Responsabilité Sociétale de l'Université » annexée à la présente délibération ;
- VU** la lettre de mission intitulée, « vice-présidence Patrimoine, Campus et Développement durable » annexée à la présente délibération ;
- VU** la lettre de mission intitulée, « vice-présidence en charge du Numérique » annexée à la présente délibération ;

Considérant qu'aux termes de l'article 17 des statuts visés, le président peut proposer au conseil d'administration l'élection de vice-présidents chargés de domaines particuliers.

Considérant que le domaine particulier de la responsabilité sociétale de l'Université, de l'organisation des campus et politique numérique regroupe trois vice-présidences, avec d'une part la vice-présidence Responsabilité sociétale de l'Université, et d'autre part, la vice-présidence Patrimoine, Campus et Développement durable, et enfin vice-présidence en charge du Numérique.

1.1. VICE-PRÉSIDENTE RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE DE L'UNIVERSITÉ

Considérant que les membres en exercice du Conseil d'administration ont été invités, en séance du 16 septembre 2022 à élire sur proposition de Monsieur Jean-Luc DUBOIS-RANDÉ, Président de l'Université, **Madame Lolita RUBENS** aux fonctions de Vice-Présidente en charge de la responsabilité sociétale de l'Université :

Considérant, au premier tour du scrutin, le

Nombre d'électeurs	33
Nombre de votants	33
Nombre de vote pour	29
Nombre de vote contre	1
Nombre d'abstention	3

La candidate a reçu :

Madame Lolita RUBENS

29 pour, 1 contre, 3 abstentions

Le Conseil d'Administration de l'Université réuni en formation plénière le 16 septembre 2022

1.2. VICE-PRÉSIDENCE PATRIMOINE, CAMPUS ET DÉVELOPPEMENT DURABLE

Considérant que les membres en exercice du Conseil d'administration ont été invités, en séance du 16 septembre 2022 à élire sur proposition de Monsieur Jean-Luc DUBOIS-RANDÉ, Président de l'Université, **Monsieur Julien ALDHUY** aux fonctions de Vice-Président en charge du patrimoine, campus et développement durable :

Considérant, au premier tour du scrutin, le

Nombre d'électeurs	33
Nombre de votants	33
Nombre de vote pour	33
Nombre de vote contre	0
Nombre d'abstention	0

Le candidat a reçu :

Monsieur Julien ALDHUY **33 pour, 0 contre, 0 abstention**

1.3. VICE-PRÉSIDENCE EN CHARGE DU NUMÉRIQUE

Considérant que les membres en exercice du Conseil d'administration ont été invités, en séance du 16 septembre 2022 à élire sur proposition de Monsieur Jean-Luc DUBOIS-RANDÉ, Président de l'Université, **Monsieur Pierre VALARCHER** aux fonctions de Vice-Présidente en charge du numérique :

Considérant, au premier tour du scrutin, le

Nombre d'électeurs	33
Nombre de votants	33
Nombre de vote pour	32
Nombre de vote contre	0
Nombre d'abstention	1

La candidate a reçu :

Monsieur Pierre VALARCHER **32 pour, 0 contre, 1 abstention**

Le Conseil d'Administration de l'Université réuni en formation plénière le 16 septembre 2022

ARTICLE 1 :

Après en avoir délibéré, le Conseil d'administration de l'Université Paris-Est Créteil Val de Marne (UPEC) réuni en formation plénière le 16 septembre 2022 a, à la majorité absolue de ses membres en exercice, élu :

Madame Lolita RUBENS	à la Vice-Présidence en charge	de la Responsabilité Sociétale de l'Université
----------------------	--------------------------------	--

Monsieur Julien ALDHUY	à la Vice-Présidence en charge	du Patrimoine, Campus et Développement durable
------------------------	--------------------------------	--

Monsieur Pierre VALARCHER	à la Vice-Présidence en charge	du Numérique
---------------------------	--------------------------------	--------------

A compter du 16 septembre 2022.

ARTICLE 2 :

La présente délibération sera transmise au Recteur Chancelier des Universités. Elle sera publiée conformément aux dispositions relatives à la publication des actes à caractère réglementaire de l'Université Paris-Est Créteil Val de Marne.

Fait à Créteil, le 16 septembre 2022

Le Président de l'Université


Jean-Luc DUBOIS-RANDÉ

LETTRE DE MISSION

VICE-PRESIDENCE RESPONSABILITE SOCIETALE DE L'UNIVERSITE

DOMAINE : RSU, ORGANISATION DES CAMPUS ET POLITIQUE NUMERIQUE

DOMAINE D'ACTION :

La responsabilité sociétale de l'université concerne différents aspects en lien avec les objectifs de développement durable. Ces éléments sont liés à la gouvernance et la stratégie, l'enseignement et la formation, la recherche et l'innovation, l'environnement et enfin la politique sociale.

MISSIONS RECURRENTES :

La vice-présidence Responsabilité Sociétale de l'Université est chargée, en lien avec l'équipe présidentielle et les directions concernées de :

- Définir et promouvoir la stratégie en termes de responsabilité sociétale de l'université ;
- Travailler en lien étroit services de l'université pour mettre en œuvre la politique définie en termes de responsabilité sociétale de l'université ;
- Coordonner les référents en charge du handicap, de l'égalité femmes-hommes, du racisme/antisémitisme et leurs actions et préparer la candidature de l'établissement pour l'obtention du label DD&RS ;
- Structurer et mettre en visibilité les actions liées à la responsabilité sociétale de l'université ;
- Travailler en lien avec la vice-présidence Patrimoine, campus et développement durable et la vice-présidence étudiante afin de permettre un accompagnement vers les nouvelles pratiques nécessaires pour assurer au mieux la transition vers des modes de vie et de travailler plus durables. Il s'agira de pouvoir accompagner l'adaptation au bâti mais également de pouvoir comprendre les nouveaux besoins afin d'adapter le bâti à ces besoins ;
- Faire le lien avec les directions de composantes sur ces missions.

ACTIONS PRIORITAIRES DANS LE CADRE DU PROJET STRATEGIQUE DE L'ETABLISSEMENT :

Les actions prioritaires seront définies en fonction des différents axes du label DD&RS et viseront l'accompagnement du changement de pratiques permettant d'amener l'UPEC vers des modes de vie et de travail plus durables.

A ce titre, il appartiendra à la vice-présidence Responsabilité Sociétale de l'Université de :

- Renforcer la mise en place de politiques responsables limitant l'impact négatif de nos usages sur l'environnement (en termes d'achats, de consommation d'énergie, de gestion des déchets) ;
- Faire de la RSU et du développement durable des axes prioritaires du projet ERASME ;
- S'assurer que l'offre de formation intègre les problématiques liées au développement durable et à la responsabilité sociétale des universités ;
- Renforcer le lien science / société, intégrer la stratégie de responsabilité sociétale dans les appels à projet de recherche mis en œuvre ;
- Maintenir les objectifs en termes d'égalité et diversité, et lutte contre les discriminations ;
- Accompagner les étudiants, les étudiantes et les personnels afin qu'ils puissent s'engager dans cette démarche structurante.

Enfin, la vice-présidence Responsabilité Sociétale de l'Université contribue à la mise place d'un réseau de correspondants et correspondantes dans les composantes, les laboratoires et les services.

Pour y parvenir, la vice-présidence Responsabilité Sociétale de l'Université s'appuie notamment sur la Direction des études et de la vie étudiante, la Direction du patrimoine et du développement durable et le service vie des personnels rattaché à la Direction générale des services.

LETTRE DE MISSION

VICE-PRESIDENCE PATRIMOINE, CAMPUS ET DEVELOPPEMENT DURABLE

 **DOMAINE : RSU, ORGANISATION DES CAMPUS ET POLITIQUE NUMERIQUE**

 **DOMAINE D'ACTION :**

La vice-présidence Patrimoine, Campus et Développement Durable est chargée du déploiement de la nouvelle géographie de l'UPEC dans l'Est francilien en conformité avec la politique d'établissement et la stratégie immobilière pluriannuelle. Il accompagnera l'amélioration qualitative des lieux d'enseignement, de recherche, de travail et de vie, dans l'intérêt des missions de service public de l'université ; au service de l'ensemble de la communauté universitaire, dans ses différentes dimensions ; dans une prise en compte volontariste des enjeux de transition écologique ; et dans le respect des grands équilibres financiers de l'université.

 **MISSIONS RECURRENTES :**

La vice-présidence Patrimoine, Campus et Développement Durable :

- est chargée de la définition, de la promotion et de l'accompagnement de la stratégie patrimoniale, immobilière et en matière d'aménagement de l'établissement, en lien avec l'équipe de direction. Elle assure la cohérence de la politique patrimoniale, immobilière et en matière d'aménagement de l'Université en accord avec la politique de site de l'Établissement, y compris le projet ERASME, et en liaison avec les stratégies territoriales des partenaires et des tutelles ;
- contribue à l'élaboration, à l'instruction et au suivi des projets et des travaux, en cours ou à venir, en lien avec l'équipe politique et s'assure de leur finalisation. La Vice-présidence Patrimoine, Campus et Développement Durable s'appuie pour cela sur la Direction du Patrimoine et du Développement Durable. Elle assiste le Président et l'équipe de direction dans leurs arbitrages. L'ensemble de ces actions seront menées dans une prise en compte volontariste des enjeux de qualité des lieux et de transition écologique, en particulier en matière de réduction des consommations d'énergies et de matières premières ;
- est chargée pour le Président de faire le lien avec l'ensemble des directeurs de composantes, des directeurs de laboratoire et des directeurs de services centraux sur les sujets qui relèvent de ses missions, en s'assurant de la prise en compte systématique des enjeux de qualité de vie au travail ou en études pour la communauté et des enjeux de transition écologique ;
- est l'interlocuteur privilégié de l'ensemble de la communauté pour les questions patrimoniales, immobilières et d'aménagement, et concourt aux politiques de sécurisation des campus ;

- assure avec le Président les liens avec les acteurs territoriaux. A ce titre, elle représente le Président, à sa demande, dans toutes les instances où l'université est sollicitée sur des sujets relevant de ses missions. Elle est en charge des partenariats avec les collectivités locales et acteurs institutionnels publics.
- est chargée de la coordination de la conférence des territoires, et établit un dialogue resserré avec les acteurs publics et privés des territoires, afin d'articuler les missions et les actions de l'Université avec celles des autres acteurs des territoires où elle est implantée.

ACTIONS PRIORITAIRES DANS LE CADRE DU PROJET STRATEGIQUE DE L'ETABLISSEMENT :

La vice-présidence Patrimoine, Campus et Développement Durable :

- est chargée de la mise à jour du schéma pluriannuel de stratégie immobilière en lien avec Direction du Patrimoine et du Développement Durable . Il s'occupe également du suivi du volet patrimonial et immobilier du Contrat de Plan Etat-Région et du projet ERASME ;
- contribue à l'élaboration ou à la révision de schémas directeurs de campus et d'un schéma directeur global de l'Université ;
- contribue à l'élaboration d'une Charte campus durable ;
- contribue à une nouvelle évaluation des perspectives de dévolution du patrimoine (contexte différent, patrimoine en évolution, effet de modernisation interne et accentuation du poids politique) pour anticiper de possibles fenêtres d'opportunité du MESRI ;
- pilote, en lien avec l'équipe présidentielle, les projets immobiliers et d'aménagement en maîtrise d'ouvrage tant à l'étude qu'en cours de programmation. Elle suit la maîtrise d'œuvre de ces projets et les liens avec les parties prenantes ;
- est notamment mandatée pour assurer la finalisation des projets suivant : achèvement de la restructuration et de la mise en sécurité du Campus Mondor et de la construction d'un bâtiment de recherche biomédicale, réhabilitation de la dalle et isolation et rénovation de trois bâtiments du Campus centre, achèvement de la réhabilitation de deux premiers bâtiments et développement du Campus de Fontainebleau, achèvement de la rénovation du Pavillon du clocher et du réaménagement du bâtiment récemment acquis sur le Campus Chérioux ;
- suit et supervise les projets en cours (sécurisation de l'extension du Campus Sénart, accompagnement de la création d'un pôle SHS à Créteil, accompagnement du projet de restructuration du bâtiment de la FST à Créteil, accompagnement de l'INSPE dans l'évolution de ses lieux de formation vers Aubervilliers) et à venir, dans le cadre de la dimension patrimoniale et immobilière du projet ERASME par exemple ;
- cherche à promouvoir l'inscription d'une dimension universitaire dans les projets de territoire ayant un impact sur l'Université. Pour cela, la Vice-présidence Patrimoine, Campus et Développement Durable relance la conférence des territoires et initie les réflexions pouvant aboutir à un Schéma de développement universitaire de l'Est parisien.

Pour toutes ces actions, la vice-présidence Patrimoine, Campus et Développement Durable travaille en lien avec les vice-présidences concernées et s'appuie notamment sur la Direction du Patrimoine et du Développement Durable.

LETTRE DE MISSION

VICE-PRESIDENCE EN CHARGE DU NUMERIQUE

 **DOMAINE : RSU, ORGANISATION DES CAMPUS ET POLITIQUE NUMERIQUE**

 **DOMAINE D'ACTION :**

La vice-présidence numérique est en charge de mettre œuvre la politique en matière de transition numérique et d'ouverture des données. Elle veille également à sécuriser le système d'information de l'établissement.

La vice-présidence numérique œuvre pour la mise en place, dans tous les domaines d'actions de l'établissement (recherche, enseignement, innovation et gestion) des outils et moyens numériques inscrits dans un ensemble cohérent, interconnecté et libérateur de temps.

 **MISSIONS RECURRENTES :**

En lien avec l'équipe présidentielle, la vice-présidence numérique est en charge :

- d'animer la gouvernance numérique, en y apportant une vision stratégique à moyen et long termes ;
- de prioriser et d'élaborer la mise en œuvre dans le système d'information, en associant les utilisateurs pour conforter et améliorer les transformations engagées ;
- de développer une gouvernance de la donnée intégrée qui en favorise la réutilisation au service de la simplification, de la cohérence, du pilotage, de la conservation et de la sécurité pour nos grandes missions la formation, la recherche et l'innovation ;
- de prendre part à la feuille de route des transitions, au bénéfice de la science ouverte (données ouvertes, logiciels libres), tout en s'inscrivant dans une démarche de sobriété numérique, et ce en collaboration étroite avec la vice-présidence de la recherche et de la commission de la recherche et la vice-présidence Responsabilité Sociétale de l'Université ;
- de contribuer à coordonner les politiques relatives à la conformité informatique, notamment au regard des labels et contraintes de sobriété, de sécurité numérique, de protection des données personnelles et de transparence des algorithmes ;
- de conduire l'évolution et le développement d'outils et d'infrastructures numériques adaptés pour nos missions majeures : la formation, la recherche et l'innovation. L'outil numérique doit permettre

de redonner du temps aux utilisateurs, de simplifier et sécuriser les procédures, d'amplifier notre politique de dématérialisation.

ACTIONS PRIORITAIRES DANS LE CADRE DU PROJET STRATEGIQUE DE L'ETABLISSEMENT :

En lien avec l'équipe présidentielle, la vice-présidence numérique concourt à l'élaboration du schéma directeur du numérique pour la période 2022-2027, en concertation avec les usagers et en adéquation avec les axes stratégiques de l'établissement.

La vice-présidence numérique œuvre pour accompagner les grandes mutations numériques, notamment en matière d'ouverture et la circulation des données, d'intelligence artificielle et de l'émergence des mondes immersifs et en fin d'évolutions générationnelles (évolution de l'enseignement, développement des usages de datacenter externalisés et du Cloud sous toutes ses formes).

Enfin, la vice-présidence numérique, contribue à diversifier les ressources de l'université en organisant, quand les opportunités sont détectées, l'implication de l'université dans les réponses aux appels à projets et ce, en cohérence avec la stratégie numérique de l'établissement.

Pour y parvenir, la vice-présidence numérique s'appuie notamment sur la Direction des systèmes d'information.